

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 27 mars 2024 à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le vendredi 15 mars 2024 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 34
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 35

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Sylvie HARIVEL, Jean Yves BRECIN, Hélène PAYET, Joël LEVERT, Christine SALMON, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUÉ, Martine JOUIN, Marcel PÉTRÉ, Edith LANGLOIS, David PICCAND, Yves PIET, Alain QUEHE, Christian VENGEONS, Jacky GODARD, Josiane LECUYER, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.

Était absente excusée ayant donné un pouvoir : Annick SOLIER a donné pouvoir à Hélène PAYET.

Étaient absents excusés : Bertrand GOSSET, Yvonne LE GAC.

Étaient absents : Pascal COTARD, Marie-Josèphe LESENECHAL, Jean-Paul THOMAS, Johanna RENET, Didier VERGY, Patrick SAINT-LO, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, François REPEL, Jérémie DESGUEE, Sandrine BRASIL, Jean BRIARD.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés. Madame Christine SALMON a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20240327-31 : FIN_89514 BUDGET PSLA CAUMONT_VOTE DU BUDGET 2024

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 à L 1612-20,
 Vu le code général des impôts et notamment ses articles 1609 nonies C, 1636 B sexies,
 Vu l'instruction comptable M 57,
 Vu le rapport et le projet de budget présentés par le président,

Le budget primitif 2024 du budget annexe « PSLA CAUMONT » s'équilibre, en *DÉPENSES* et en *RECETTES*, à hauteur de **733 811,19 €** dont :

- 87 095,16 € en Section de Fonctionnement,
- 646 716,03 € en Section d'Investissement.

Il présente les caractéristiques suivantes :

I- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011-Charges d'exploitation :	37 435 €	70-Remboursement de charges Revenu des immeubles et charges :	29 000 €
65-Autres charges de gestion courante	2 785 €	75-Revenus des immeubles :	33 500 €
66-Charges financières (intérêts des emprunts) :	3 650 €	75-Prise en charge du déficit du BA à caractère admin par le BP	24 123 €
67-Charges exceptionnelles	750,16 €	75-Autres	5 €
042-Dotations aux amortissements	1 200 €	002-Excédent de fonctionnement 2023 reporté :	467,16 €
023-Virement à la section d'investissement :	41 275 €		
TOTAL DF	87 095,16 €	TOTAL RF	87 095,16 €

I- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

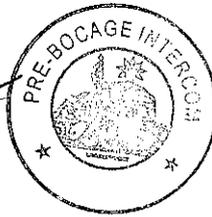
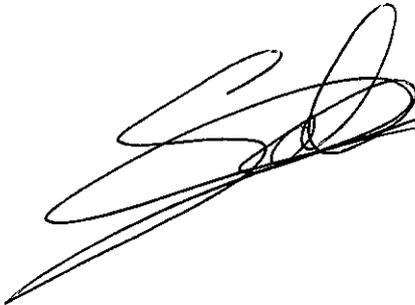
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
20-Opération sous mandat (SHEMA) RAR 2023 :	12 600 €	10-FACTVA RAR 2023	72 509,61 €
23-Travaux en cours RAR 2023 :	14 270,88 €	10-Excédent de fonctionnement capitalisé	42 493,35 €
21-Immobilisations corporelles :	2 000 €	13-Subvention Région RAR 2023 :	225 000 €
16-Remboursement capital emprunt :	32 334 €	13-Subvention Europe – FEADER RAR 2023 :	66 638,07 €
16-Cautions :	2 000 €	16-Cautions :	2 000 €
16-Autres groupements :	8 141 €	040-Amortissements des immobilisations :	1 200 €
041-Opérations patrimoniales :	195 600 €	041-Opérations patrimoniales :	195 600 €
001-Déficit d'investissement 2023 reporté :	379 770,15€	021-Virement de la section de fonctionnement :	41 275 €
TOTAL DI	646 716,03 €	TOTAL RI	646 716,03 €

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (sans le vote de Jean BRIARD et Stéphanie LEBERRURIER) décide :

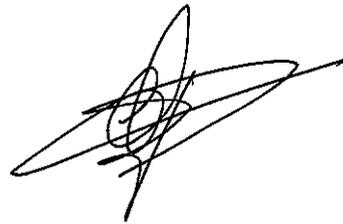
- **D'ADOPTER** le budget primitif 2024 du budget annexe « PSLA CAUMONT »
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents afférant à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Christine SALMON



Le Président,
Gérard LEGUAY



Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20240327-20240327-31_DEL-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024